

Le Président du Conseil régional
Franck LEROY

Madame Brigitte TORLOTING
Présidente du Conseil Rhénan
Rehfusplatz 11
D-77694 KEHL

Strasbourg, le - 9 JUIN 2023

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous faire part de la position de la Région Grand Est sur les résolutions du Conseil Rhénan prises lors de sa plénière du 5 décembre dernier.

Pour une coopération franco-allemande

L'excellence de la coopération franco-allemande au niveau national, et de la coopération transfrontalière à un niveau régional et local, est indispensable pour maintenir une Europe forte et une activité transfrontalière dynamique.

Le Traité d'Aix-la-Chapelle constitue, avec le Traité de l'Élysée, le socle de la coopération entre nos deux pays dont il faut, chacun à notre niveau, encourager sa mise en œuvre.

Je salue tout particulièrement l'article 13 qui reconnaît le rôle essentiel des collectivités territoriales. Ces dernières contribuent en effet au renforcement des liens entre nos deux pays en facilitant la mise en œuvre de projets concrets, en encourageant la mise en place d'initiatives citoyennes ou politiques, ou encore en soutenant les actions d'organismes clefs comme les Eurodistricts et les structures transfrontalières ou encore le Comité de coopération transfrontalière.

Sur ce volet, la Région Grand Est soutient annuellement le fonctionnement et les projets de dizaines d'organismes qui facilitent le quotidien de milliers de frontaliers, et a contribué à la mise en ligne récente avec le Bade-Wurtemberg du portail citoyen franco-allemand : Fred.info.

J'attacherais par ailleurs de l'importance à une mise en application par nos gouvernements respectifs de l'article 26 qui rend possible la participation de représentants des Régions, en plus des Länder et du Comité de coopération transfrontalière, aux réunions des Conseils des ministres franco-allemands afin de rendre compte de ses travaux. La Région Grand Est, par ses relations de proximité avec les Länder de Bade-Wurtemberg, de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, a un grand intérêt à suivre de façon systématique les différents échanges.

Créer des bases juridiques pour les interventions des services d'urgence

La coopération transfrontalière en matière de services de secours est essentielle pour protéger la vie de nos concitoyens. La Région Grand Est n'ayant pas particulièrement de compétences sur ce sujet, renvoie

néanmoins dans ce contexte aux bonnes expériences réalisées dans l'espace de coopération de la Grande Région (Grand Est, Luxembourg, Wallonie, Rhénanie-Palatinat, Sarre), et notamment au projet INTER'RED portant sur la coopération des services de secours. Les groupes de travail du Rhin supérieur et de la Grande Région œuvrant sur ces questions auraient par ailleurs utilité à échanger sur leurs activités, je pense à la « Commission Sécurité intérieure, protection civile et services de secours » du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) et à son équivalente du Conseil Rhénan la « Commission transports, aménagement du territoire, entraide en cas de catastrophe », tout comme au « Groupe de travail sécurité et prévention » du Sommet des Exécutifs de la Grande Région et à son équivalent de la Conférence du Rhin supérieur « Groupe de travail entraide en cas de catastrophe ».

Promouvoir le bilinguisme

La Région Grand Est mène une politique forte de développement du multilinguisme en y consacrant annuellement environ 4,5 M€ sur l'ensemble de son territoire, dont celui du Rhin supérieur. Ce n'est qu'en agissant collectivement et avec les mêmes objectifs que nous tendrons dans la durée vers un espace transfrontalier réellement intégré et multilingue. Les efforts faits par le versant français pour apprendre l'allemand et inversement devraient nécessairement converger. Le partage d'information sur les politiques et les pratiques de part et d'autre de la frontière pourrait être renforcé. Les initiatives pour recruter et former de futurs enseignants devraient être décuplées. Le manque d'enseignants en langue allemande en Alsace, sous tension aujourd'hui, sera particulièrement problématique demain. L'élaboration d'un concept commun de promotion du bilinguisme dans la région du Rhin supérieur, dont le Conseil Rhénan soutient l'idée, est une démarche intéressante qui devra tenir compte des besoins comme des réalités historiques et linguistiques des territoires.

Renforcer le marché du travail avec des solutions pour le télétravail et le travail mobile

Le télétravail est devenu une réalité massive durant la crise Covid et continue de susciter l'intérêt de nombreux frontaliers compte tenu des avantages qu'il procure.

Des mesures ont été prises pour adapter les bases juridiques, fluidifier l'information, et ainsi faciliter la vie des frontaliers. Le travail réalisé par les autorités compétentes pour aménager les procédures, par les acteurs transfrontaliers pour donner les impulsions nécessaires, ou encore par les structures d'information et de conseil aux frontaliers pour améliorer l'information, est à saluer.

L'expiration des régimes dérogatoires ne doit pour autant pas nous faire prendre des décisions hâtives. L'augmentation du seuil à des niveaux pouvant aller jusqu'à 50% du temps de travail comporte des avantages mais aussi des inconvénients et des risques qu'il nous faut analyser collectivement, avec le souci partagé d'accompagner le rééquilibrage du marché du travail entre les régions françaises, allemandes et suisses. Un retour même provisoire au régime d'avant crise ne nuirait pas à la viabilité du marché du travail transfrontalier. Le temps et la recherche collective de solutions globales permettraient au contraire de sécuriser le dispositif. Les résolutions du Conseil Rhénan, les recommandations du Conseil Parlementaire Interrégional, ou encore les prises de position reçues pointent le spectre des sujets qu'il nous faut traiter collectivement.

La création d'un statut adapté pour les travailleurs frontaliers devrait ainsi permettre d'encadrer de manière globale l'exercice du télétravail transfrontalier, en conciliant les intérêts des frontaliers, des employeurs, des finances publiques de part et d'autre de la frontière.

Faire avancer le développement durable

Le développement durable est un des sujets qui fédèrent les acteurs du Rhin supérieur. La stratégie 2030 de la Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur (RMT) en a fait un de ses principaux objectifs.

L'association TRION organise régulièrement des séminaires trinationaux sur les grands enjeux environnementaux, comme cette année sur la géothermie profonde ou encore l'hydrogène. La Conférence du Rhin supérieur est dotée de plusieurs groupes de travail qui s'approprient annuellement les thématiques climat-air-énergie et initient des actions communes. Le Conseil Rhénan complète par ses réflexions les travaux de la Conférence du Rhin supérieur et a fait de l'environnement l'une de ses priorités de travail pour cette année. Le pilier politique de la Région métropolitaine trinationale constitue également une enceinte où les sujets environnementaux y sont discutés. Ces trois organes traitent de l'environnement dans leur feuille de route et travaillent actuellement à une meilleure coordination et transversalité de leurs actions pour tendre comme vous le soulignez vers une démarche concertée. En complément, les Eurodistricts, mais aussi les Villes, mènent des actions de proximité à destination de la société civile. Le programme Interreg Rhin supérieur a soutenu dans sa précédente programmation de nombreux projets environnementaux et la programmation actuelle poursuit dans cette même dynamique d'autant plus que le potentiel est encore considérable. La Région Grand Est dispose d'une stratégie aménagement, énergie, développement durable aux horizons 2030 et 2050 le SRADDET, qui dispose d'un volet transfrontalier et qui peut justifier le soutien à l'émergence de nouveaux projets.

Développer les liaisons de transport

Le développement des liaisons de transport transfrontalières est importante pour l'avenir et l'attractivité de la région du Rhin supérieur. La Région Grand Est est pleinement investie sur de nombreux projets de mobilité avec ses voisins allemands et suisses, principalement ferroviaires.

Les projets structurants visant à rétablir les liaisons transfrontalières manquantes s'inscrivent pour beaucoup dans le long terme et requièrent pour leur grande majorité des investissements lourds qui nécessitent un soutien financier à tous les échelons, principalement nationaux et européens.

La Région se félicite bien évidemment de l'avancée du projet de raccordement ferroviaire de l'EuroAirport avec ses partenaires suisses et allemands, et de l'acquisition et du développement des rames de trains transfrontaliers avec ses voisins allemands. La très bonne relation qu'entretient la Région avec ses partenaires frontaliers font que ces projets structurants avancent dans les temps et sans obstacle majeur.

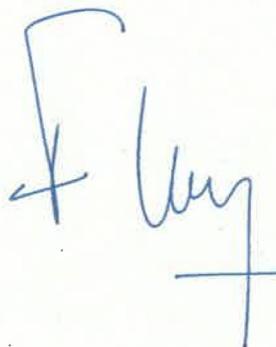
La Région est fortement engagée pour l'amélioration des lignes fines de desserte du territoire desservant l'Allemagne. Le développement de l'offre de desserte sur les sept liaisons régionales transfrontalières, pour lequel la Région porte un appel d'offres commun avec les Länder de Sarre, de Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg, s'accompagnera d'une tarification appropriée.

La mise en place de parcours alternatifs à la Rheintalbahn devront tenir compte des premières études de SNCF Réseau qui préconisent un parcours du fret ferroviaire via les Vosges plus facilement réalisable qu'en Alsace.

Concernant la mobilité cyclable, la Région appuie sur le principe toute initiative de mobilité douce. Elle s'est dotée en juin 2022 d'un plan vélo 2022-2028 pour intensifier et encourager la pratique cyclable sur son territoire qui pourrait soutenir des projets transfrontaliers.

Sur le plan des transports routiers, la Région est impliquée voire porte plusieurs projets. Les lignes de bus sont des solutions de mobilité qui peuvent être rapidement et facilement mises en œuvre. La mise en place d'un BHNS Colmar-Breisach jusqu'à la mise en service d'une liaison ferroviaire répond à ce principe.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a cursive name that appears to be 'Lamy'.